LILLE ulation

mère, neur-

Source de l'Adputet. — Le 8 octobres, Hector Cléry, & ana, titulaire de huit condamnationa, sortait de l'idoural, en Houbeix et, pour féter es guérison, il se issit à boire. Baná ivre, il faissit un été hapes que les pecutes intervirment. Il ses injuris et les bouseurs, ce qui hai vest 2 mois de prison et 6 france d'ammende.

Trop de geisté. — Quelques jeuries gens s'ammeint im soir, et 1 nu d'eux, pour faire ume plaissanterie, déraugues or l'air un coux, charles Capelle, Dansant et le marque en l'air un coux, Charles Capelle, 25 ans, coiffeur à Roubax, le fouillécent et touvérent sur loi un revolver charré. Charles Capelle, Doursuiri pour port d'arme prohibé s'enteed indiger 26 france d'amment en en en manier de l'alouette, à Roubeix, motamment M. Venmec à qui il était de 7,000 fr., avaient fait asier à on usine, le mobilier industrie de leur débiteur. M. Montavon, malgré cette suisie, vendit les objets et quiths Roubaix pour alter industrie de leur débiteur. M. Montavon, malgré cette suisie, vendit les objets et quiths Roubaix pour alter industrie de leur débiteur. M. Montavon, malgré cette suisie, vendit les objets et duiths Roubaix pour alter alle poursuivi pour détournement d'objets suisie; le tribunal le consider de la charde de la Demi-Lune. Il est poursuivi pour détournement d'objets suisie; le tribunal le consider de mandait les billets des voyageurs; l'un q eux, M. Alexandre Lemanit, 60 ans, voyageur de commerce, demanueur à 2 croix, contour faisme plus de l'avant-veille. Le receveur lui fit observer que ce billet n'avait plus autres de l'aller et récour périmé, qui datait de l'avant-veille. Le receveur lui fit observer que ce billet n'avait plus autres de l'ame condument de la firance d'annerde avec sursis. — Théodore Prévost, employé chez M. Cyrille Provost, brasseur, rue du Nord, à Croix, a descoural d'annerde avec sursis. — l'au prépaise de son patron, 4 mois de prison avec de d'anne l'anner andemorteel et à Arthur Depenre. — Pour adalère, 25 france d'amende à Louise Rameçon et à Edouard Bavière;

### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE de ROUBAIX Audience du jeudi 22 novembre 1906

Le repos hebdomadaire Deux coiffeurs, M.M. Dewaere et Salomon, qui avaient mparu à l'audience dernière pour a'avoir pas donné repos le dimanche, à leurs employée, sont acquitées.

le juge de paix estime que la dérogation accordée ut M. le préeté aux autres coiffeurs faisant le mêterier et ayant la même clientèle, a'appliquait à eux dérait.

inetier et ayant la même clientèle, a'appliquait à eux di droit.

Il est probable que le ministère public se pourvoirs en Casaction contre ce jugement, comme il l'a fait, il y a buit journ, dans la question des « extra » La Direction du Travail soutient, en effet, cette thèse qu'un patron ne peut bénéficier d'une dérogation accordée à un concurrent que si lui-même a fait une demande.

De nouvelles affaires ont été appelées. MM. Boulangé et Frégnac, fabricants, rue Florace-Vernett, étisent assignés pour infraction à la loi du 13 juillet 1906, sur le repos hebdomadaire. Ils sont condamnés à dix amendes de 5 fænca pour avoir fait faire l'inventaire, le dimanche M novembre dernier, par dix de leurs employés.

Deux amendes de 2 franca à M. Fenoit Lagniez, maréchal ferrant, rue de Lille, pour avoir occupé deux ouvriers le dimanche 4 novembre.

Pour ne pas avoir tenu régulièrement son registre de roulements, M. Marcel Watteau, épicier, rue de la Gare, est condamné à 3 smendes de 1 franc.

### LES LOIS SUR LE TRAVAIL

M. Camille Duvinage, modeleur, rus des Longues-Haies, se voit infliger trois amendes de 5 franca pour ne pas avoir protégé une dégauchisseuse, une scie cur-culaire et le tube indicateur du niveau d'eau des gé-nérateurs. M. Jules Vandenheck, charron, boulevard Beaure-

oulaire et le tube indicateur du niveau d'eau des générateurs.

M. Jules Vandenheck, charron, boulevard Beaurepaire, 68, est condamné en vertu de l'article 20 de la loi du 2 novembre 1830, pour avoir occupé un gerçon de 15 ans non main d'un livret.

Cinq france d'amende à M. Firmin Delannoy, ébéniste, rue Saint-Antoine, pour ne pas avoir protegé une toupie à axe vertical

M. Victor Dumortier-Cuignet, fabricant, rue du Pays, est condamné à brois amendes de 5 francs pour defaut d'affichage de l'houisre du travail, en vertu de flarticle 10 du devret du 23 nov. L'ice 1832.

M. Paul Rasson fils, entrepreneur, rue Galilée, est condamné à une amende de 5 francs pour defaut de garde évens à un échafaudage. Un della d'un mois lui est accordé pour exècuter le travail present.

Présidence de M. de Resty, juge de paix. — Minis-tère public, M. Lacrife, commissaire de police tere public, M. Lacriž, commissaire de police Viorsences Edekres. — Un jour de prison et 11 fr. d'amendes à Horitense Bouclart, de Wattrelos, pour viclences et tapage injuniturs; trois journées de travail et 5 francs pour domnage à la propriété nublière d'autrui, à Henri Roussel; 3 jours à Henri Demeyer, Vital Isembrect, Marie Playdes; 1 jour à Sabue Dèsir, Maria Marchal, Coet Mathilde, Cérar Pottier; Kléber Desbarbieux, à 1 jun et 20 francs de dommages et intérêts envers um jeune fille; 2 jours à Jeannette Dardenne, E'odie Masurel, Gustave Cossert.

Nursess. — Un iour de prison et 1 franc d'amule à Marie Malfaison en récidire; 1 fr. Louis Poissonnier, Louis Caulaux, Jules Deguffroy, Romanie Vanneste, Henri Vorheeghe, Amédée Hurquin, Ennie Callens, Emile Montaigne; 3 france à Alphonse Roussel. Arratnes puyeasses — 1 fr. any cabaretier, Auguste Vancoppenolle, François Verbeck, Auguste Rigot, L'on Delrue, Joseph Louise, pour avoir tenu leurs otabilissements ouvert après l'heure réglementaire; 1 fr. à Alfred Deldique, Leva Lestionne, Thomas Thaon, cochers, pour avoir tenu leurs des la litte des ordures sur la vois publique; 1 fr. à René Guidez, pour tapage; 1 fr. à Fadle Decuyper, pour avoir brûlé des ordures sur la vois publique; 1 fr. à Pacal Poulet, Henri Hontecamp, Auguste Bidy, pour divargations de chiens; 1 fr. à Aufred James Vanderplancke, pour avoir brûlé des ordures sur la vois publique; 1 fr. à Pacal Poulet, Henri Hontecamp, Auguste Bidy, pour divargations de chiens; 1 fr. à Aufred James Vanderplancke, pour avoir brûlé des ordures que la voir la voir la vient de la constitue que chien qui a morda un enfant, a voir la vient de la constitue de loquese; Henri Lamaeque set condrainé à 10 fe, d'amende, et Coutave Bulteau à 5 frança pour avoir donné tous deux une allure trop rapide à leur automódiné.

# CONSEIL DE QUERRE SEANT A LILLE

Séance du jeudi 22 norembre 1906
Présidence du jeudi 22 norembre 1906
Présidence de M. he lientenant-colonel WITTECOCQ
du 43 de ligne
Béouard Poly, soldat de 2º classe au 8º de ligne,
avresse publiques et manifeste, 15 jours de prison. Défemesur, M. Décaudin.
François Thomas, réserviste, de la classe 1806, du
recrutement de Béthune; Charlese Timmenenn, réservisite de la classe 1836, du recrutement de Lille; Léin
Guiden, réserviste, de la classe 1899, du vervutement de
Lille; inacumission à la loi sur le recrutement de l'armée. Acquistée, Défenseurs, Mm. Tycken, Moitier et
M. le lieutenant Constant.
Victor Clay, soldat de 2º classe au 145' d'infunterie,
voi au préjudice d'un militaire, un an de prison avec
surais. Défenseur, M. Diligent.

# LA FAILLITE DU « COMPTOIR FINANCIER DU NORD » I P. DERREUMAUX ET CIO

DU NORD »1 P. DERREUMAUX ET Cle

Un arrêt de la Cour de Douai

La Cour de Douai vient de statuer eur la situation des participants qui avaient touché des benefices dans la Farticipatte qui avaient touché des benefices dans la Farticipatte qui avaient touché des benefices dans la Farticipatte ou respective de la Comptoir fanancier du Nord.

A la suite du report de la date de la cessation des paiements de ces derniers, M. Jules Lefebvre, syndic de la faillite, avait réclamé aux participants le rapport des bénefices qu'ils avaient reçus, avec intérêts et jour de chaque encaissement, en partentant que ces bénefices de chaque encaissement, réalizer Derreumaux avec les fonds des participants n'ayant jamais en lieu. Certains avaient demandé à compenser les mises en participants avaient dens lors de la déclaration de failité avec les bénéfices qu'ils devaient remettre dans la mansa la mansa de yourie, l'affaire avait été portée en justion cet, par plusieurs juggements rendus le 6 juin 1500, le tribusa de Commerce de Roubsix avait fait droit à la departicipants et ayantic, l'affaire avait été portée en justion cet, par plusieurs juggements rendus le 6 juin 1500, le tribusa de Commerce de Roubsix avait fait droit à la departicipants et ayantic, refusé toute compensation seux participants et syndic, refusé toute compensation seux participants et ayantic, refusé toute compensation seux participants et de l'autoir de la devait la Cour de Dousi.

Après plaidoiries de M' Dubron, du barresux de Dousi dens M' A. Wilharr avec de la cesta de la ce

Bon nombre d'intéressés s'inclinèrent; mais MM. A. Couteau et J. Wibaux interjetèrent appel devant la Cour de Dousi.
Après plaidoiries de M' Dubron, du barreux de Dousipour M. Couteau, de M' A. Wibaux, avocat du barceau de Lille, à Roubsix, pour M. J. Wibaux, et de M' de Prat, du barreau de Dousipour le syndie, la Cour, par arrêts dis 20 novembre, a trétermé la décision du tribunal de Roubsix. Elle déclare que les particispants avaient le droit de compenser les mises lour restant dues avec les bénéfices rapportables, et condamne le syndie, aux dépuns de lire instance et d'appel.
Les participants dons les mises dépassemt les bénéfices apportables y les difficulties de leur de participants dons les mises dépassemt les bénéfices apportables de leur de

mises leur restant dans, rapposterent la différ mais anne vendr à la sépartition des dividendes que le rail faillite puisque cotte différence repré l'indé.

# TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du mercrédi 21 nogembrs 1906 Présidence de M. Sás, vice-président A l'audience des criéce de mercredi, il a été procédé, ar devant la deuxième Chambre du tribunal civil de

A l'audience des criées de mercredi, il a été procédé, ses devant la desuzième Chambre du tribunel civil de Lille, aux adjudications suivantes:

I. Ville de Rouboix, rue Pierre-Motte, numéro 11. une maison à usage d'habitation, à vendre par suite de saiste immobilière presiquée à la requête de M. Pierre Carcela, marchand de paraphise à Lille, contre Mmc Claudia Déja, épouse Rochart. La maison est seule vendue, car le terrain n'appartient pas aux débiteurs, meis une procédure de vente a été consentate par le propriétaire, M. Massure, à Mme Rochart pour 33.000 francs. La divide de la consentate par le propriétaire, M. Massure, à Ampa Rochart pour 1.010 francs.

II. Ville de Tourcoing, à vendre par suite de asisie immobilière, à la requête de M. Louis Dassonville-Dhaltuin. négociant à Tourcoing contre les consorts Leblanc:

ler lot. — Rue Devvaux, n'7, une maison à usage

Dhaltuin. négociant à Tourcoing contre les consorts Leblanc:
ler lot. — Rue Devraux, n' 7, une maison à usage d'habitation, avec fonds et cour d'une consenance de 2ares 62 centiares, actuellement occupée par M. Louis et Mile Marie Leblanc. Mise à prix, 10,000 franca. M' Rombaut est déclaré adjudicataire pour 20,000 fr. 2 lot. — Rue Pierre Corneille, 2 et 4, une propriété à usage de fabrique de tissus, avec fonds et terrain d'une contenance de 7 ares 75 centiares, occupée par M. Victor Boste, locataire. Mise à prix, 10,000 francs, à M' Bombaut pour 18,500 francs.
3' lot. — Ce lot comprend trois maisons sisse à Tourcoing roe du Tilleed I 2 bis, 12 ter et 14, dont une à naage d'estaminet, les deux sutres à usage d'habitation. Le numéro 12 bis est loué par M. Grandjesen-Haugeur; le numéro 12 ter par M. Pierre Bouchart; le numéro 14 par Mme veuve Liagre-Hautrive, La mise à prix est fixé à 3,500 fr. pour le numéro 12 bis, à 3,600 francs pour le numéro 12 ter et à 3,000 francs pour le numéro 14.

Le résultat de l'adjudication est en faveur de M'
Combaut, aux prix auvants: 7.100 fr. pour le numéro
L2 bis; 7.100 trancs pour le numéro 12 ter; 6.100 fr.
pour le numéro 14,
4' lot. — Rue du Tilleut, 11 bis, un magasin avec
fonds, cour, passage et terrain en dépendant, d'une
contenance de 10 area 49 centisares, loué à M. René
Flipo. La mise à prix évait fixée à 2.000 francs. M'
Rombaut s'est rendu adjudicataire moyennant 11.000
francs.

Nouvelles Religieuses NOMINATIONS EGOLESIASTIQUES. — Dicebse de Cambrai. — M. l'abbé Declerck, curé de Wallars-en-rence, est transfère à Quérénaing — M. l'abbé Louis Mille, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Bergues.

# \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# Où acheter

NOS

# Cadeaux de Fêtes?

Voici une liste d'adresses que no lecteurs feront bien de consulter à l'approche des fêtes Sainte-Cécile, Sainte-Catherine, Saint-Eloi, Saint-Nico-las. Ils trouveront dans ces maisons de l'er ordre des articles d'excellente qualité aux prix les plus avantageux.

# A ROUBAIX

Bazar Seillan, 42, r. de la Gare; à Tg., 15, r. St-Jacques

Bijouterie et Objets d'Art

Choix Immense, Gal. St-Georges, r. St-Georges, 8.
P. Corion « Au Cour d'Or », 40, Grande-Rue.
Ch. Verpoort-Bossut, 116, r. de la Gare (près gare).
C. Perraux, horl-bij. bté sg.d.g., 60, r. de la Gare.
Objets d'art-simili-bronze, Mon Penet. 171, G.-Rue

### Parapluies et Cannes Maisons Meuchen, 148, r. Lille et 39, Gde-Rue Photographie et Accessoires

Objets nouveaux pour la pyrogravure. Gd choix d'albums. Cartes postales au Photo-Comptoir Artistique, 21, rue du Vieil-Abreuvoir.

Faïences et Porcelaines fantaisie Grand choix, Leblanc-Reboux, 26, r. St-Georges

# A TOURCOING

Bijouterie et Objets d'Art A la Creix d'Or, Ed. Maréchal, 29-30, Gde-Place. Faiences et Porcelaines fantaisie Maison Vanlède-Lenoir, I, rue de Lille.

# A CROIX

Jeux et Jouets

Henri Vandekerkove, 32, rue du Trocadéro. Choix considérable. Gros et détail.

# \* \*\*\*\*\*\*\*\*\*

# TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'en gagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

A propos d'une représentation théâtraic à Reubaix Roubaix, 22 novembre 1906.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix.

Monsieur le directeur du Journal de Roubaux, On ne seminit trop approuver les protestations des protestants et des catholiques contre les spectacles na-turalistes de mauvais grance. Mais ce qu'il v a encore de plus dégoûtant, c'est de voir le triste directeur de cette honteuse tournée at-tendre le dernier jour pour ealir nos nurs de nouvelles affiches contre lesquelles les protestations arriveront trop tard.

teop tard.

L'une disposes astrement l'ordre du spectacle de façon à présenter une phrase parac, raphique; une autre qui emble iscue d'une Comité des fines repentie de l'ance, dont jamais personne n'a entendu parler, sort de la mine imprimerie d'Alcopon que les autres affordes et n'a été créés que pour en faire natire une troisième qui y répond en excitent à se rendre su théâtre assex peu soncieux de sa bonne renommée pour abriter un aussi miserable spectacle. soncieux de sa bonne renommée pour abriter un aussi misérable apectacle. Je crois bien faire en dévoilant cette hypocrite façon d'agir. Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations empres-

# L'assainissement des ruas

Roubaix, 22 novembre 1906.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubeix,
J'ai lu dane votre estimable journal, le compte-rendu
de la dernière séance du Conseil municipal, concernant
l'assainissement des rues. Je ne vois pen pourquoi l'on
va paver la rue Victor-Hugo qui est bien propre, tandie qu'on laisee la rue Pierre-de-Roubaix (entre le lonlevand de Mulhouse et la rue Victor-Hugo), dans un
étet répugnant de mahroproptés. L'on ne peut plus traverser coste rue tellement il y a des trous, de la boue
et des immondices que l'on tire des raverdoirs.
La Commission d'évergène ne ferait pes mal de paseer
par la; elle serait édifice et elle verrait que ma réclamation n'est nes mylustes. Roubaix, 22 novembre 1906.

ar là; elle serait edinec commission n'est na figuete.
Recevez, Monsieur, mes meilleures civilités.
Un habitant du guartier.

Roubaix, 22 novembre 1906.

Monsieur le Directur du Journal de Roubaix,
Depuis environ quinze jours, le car allant de la Gare
du Nord à Wastrelos, s'arrête à 50 mètres en deçà de la
rue de l'Ommeles. Il en mésulte que toutes les personnes allant à l'abattoir on habitant ce quartier doivent
emorre faire un jong trajet à pied. Ce n'est même plus
la peisne de prendre le cer à la place et surtont au Marché au Charbon. Ne pourrait-on créer un arrês facultatif en face de la rue de l'Abattoir l'Oèle autisfignait
beanousp de sinonda.
Avec mes sinoères remerciements

La ligne de tramway de Wattrelos

Un abonné du eng

Le répet hébidomadaire Roubaix, 21 nevembre 1906. Monsieur le directeur du Journal de Roubaix,

Rousieur le directeur du Journal de Roubais,
L'on a entendu et l'on entend encore toujours beautoup de phaintes eu sujet de la loi sur le sepon hebdonashaire, et il est certain qu'evec la législation actuelle, il n'est pas possible de mettre tout le monde d'accord.
Les intérêts commerciaux sont trop différents, surtout dans one ville frontière comme la inter. Cependant il serait tamps de mettre un terme à tand de contraction de la contraction de la comme la loite. Cependant il serait tamps de mettre un terme à tand de contraction de qui font les impecteurs et les commissaires termespaties, de molte de la remette que possible, tand au point de de la remette que je juge possible, tand au point de la remette que je juge possible, tand au point de de la remette de la puticio commerciale.

Voici mon plan: Cent à la loi sur les heures de travail par jour, le Parlement arrât du édeuxait maintenant décréter le régime anglais, c'est-à-thre 60 heures de travail par jour, le Parlement arrât de de devasit maintenant décréter le régime anglais, c'est-à-thre 60 heures de travail par jour, le Parlement arrât du édeuxait maintenant décréter le régime anglais, c'est-à-thre 60 heures par esmaine et d'arrêt des machines le semedi à m. il. Du même comp une foule de réclamatione s'évanoussent. L'imbustrel organise ses 60 heures au mieux de ses intérêts. Les ouvriers et employés payés le vendredi soir ou le samedi à mith, deviennent libres toute l'après-midi du samedi. Ils peuront alors faire leurs achata à leur aisé. Au besoin les magasine restevaises et entre le samedi après-midi Berél, le samedi serait maintenu le samedi après-midi Berél, le samedi serait le jour de vente par excellence. Par contre, le diman che serait le jour de reno sait acrupulessement de tout le monde soint survegardés, que et appliquée partout en reudant le contrôle plus facile sur inspecteur, que cons donc exter façon que les intérêts légistimes de tout le monde soint survegardés, que et de la frontière de le servent de tout le monde soint survegardés, que

### Le service d'incendie à Wasquehai

Le service d'incendie à Wasquehal

Wasquebal, 21 novembre 1905.

Monsieur le Divecteur du Journal de Rouboix,
Je vous servis reconnaissant de vouloir bien insérer
les quelques lignes auivantes:

A Wasquebal, common de 7,000 habitants, il n'y a
pas de pompe à incendiante de vouloir bien insérer
les quelques lignes auivantes:

A Wasquebal, common de 7,000 habitants, il n'y a
pas de pompe à incendiante de vouloir bien insérer
les quelques lignes auivantes:

A Wasquebal, common de 7,000 habitants, il n'y a
pas de pompe à incendia de le dire, a toujours
min ses hormes presement.

Le croyons pas, et en voici les raisons:

Le croyons pas, et en voici les raisons:

Le croyons pas, et en voici les raisons

Le croyons pas, et en voici les raisons:

Le croyons pas, et en voici les raisons:

Le croyons pas, et en voici les raisons

Le croyons pas, et en voici les raisons:

Le croyons pas, et en voici les raisons:

Le croyons pas, et en voici les raisons:

Maintenant, que deux incendies éclatent simultanément à deux endroit différents de la commune, n'y
aura-t-il pes un immeuble de sacrifié dans ce cas! Enfin, prenons le cas le plus simple, et qui s'est produit

il y a on peu plus d'un an: en mai 1905, on violent
incendie éclate à la scierie Pollet, à la Planche-au-Riez,

à Wasquehal. Notez que ce quartier se trouve situé à

3 kilomètres de distence de la fabrique Halmart, et

qu'il n'y a pas-de communications télégraphique ni téléphonique. Les pompiers de la maison Hannart, malgré

toute leur bonne volonté, n'auraient pu intervenir que

trop tard, quand preeque tout avanti été consonné. Les

pompiers de Tourcoing, puis ceux de Roubaix, qui arri
vèrent successivement sur le lieu du sinister, ne purent,

malgré leurs efforts et la proximité du canal, sauver

qu'une faible partie de la fabrique.

3 Si la commune de Wasquehal avait eu alors une

pom, e au Capreau, laquelle servirait pour éteindre les

norme chapite de 10,000 france, et la fabrique niet

pompe au Capreau, laquelle servirait pour éteindre les

norme chap

# PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DO ROUBAIX » FUBLIS GRATUITEMENT BOUS CHITE BURRIQUE, LES RÉPONSES AUX SO-MANDES DE RENSELCHEMENTS.

Trois habitute du Peuple. — Réunion de la section militaire de l'Ancienne, les mercredas et vendredis sours de 8 heures et demie . Siège de la section: 147, rue du Moulin, à Roubaix. L'on reçoit les inscriptions des maintenant, mais la section ne commensera à fractionner régulièrement que d'iet quel que temps. — 204. — 1. F. — Adressez-vous à votre vendear de billets, mieux placé que nous pour vous renseigner. — 208. — Deux entétés du 179. 1' Non, ils empéchent simplement les adversaires de soit xanter; 22 Oui. — 212. — M. A. C. — Voir un hussiere. 184. — Un lecteur du Journal de Roubaix. — 1' Facultait, mais in avenidant de Roubaix. — 1' Facultait, mais avenidant de Roubaix. — 1' Facultait, mais in avenidant de Roubaix. — 1' Facultait, mais in avenidant de Roubaix. — 1' Facultait, mais in avenidant de Roubaix. — 1' Facultait, mais avenidant de Roubaix. — 1' Non, paisqu'il aegit d'un objet portant la marque française; 2' Oui, il en a le droit. 2' Oui, il en a

CHUTE CHEVEUX-BARBE-SOURCILS

Concerts & Spectacles

Concerts & Spectacles.

ROUMAIX. — Thétire de Ponteney: — Jesdi soir a en lieu, devant un public nombreux et mêlé, une reprécentation d'un soi-dianal e diciètre réaliste de Parie », qui n'amiste pas à Paris. Ce speciacle; composé
de une pesites comédies en un acte, avait été amonné
per des affeches scandalouses, adroitement rédigées pour
attirer les badands, et même corés hier par auss protesfetion passo-pariout. En prévision d'incidenta; qui
me se sont pas produite, une douanine d'agents de police assuraisent l'order, tant à l'inférieur qu'à l'extérieur
dirons rien aimen qu'elle était in plus ni moine malprepre que celles de la plupart des cafés-concerts et parfois même de certains rhédires. C'est de la eschologie
morne, assis quieté et, est-il besoin de le dire? anne esprit. Les artistes d'âlleurs n'étaient pas supérieurs à
leur programme. Ce qu'il y avait de plus comique, c'étais la déconverue de nombreux spectateurs qui avaientsupérie un étalage extraordinairement dégoûtant ou tout
su moins, acceptionnellement e hardi ». Or, ceux là
étaient mécontents. On entendait des réflexions dans ce
goût : el le nous ont achetée, — sonames-mons
a poires »! — Voleurs! — Ils nous ont eus... — C'est
rien du tout », etc.

Nons n'ajouterons que ceci :

Le théâtre, d'une façon gémérale, descend à l'égoût.
Les gene procres ne doivent-plus y aller qu'à bon escient. Et le silence absolu est- le soul châtiment qui
convienne d'infliger à ces laideuns et à oes inepties, puisque les parovirs sublicie n'osen, plus défendre la moralité la plus élémentaire, prinque les malfaiteurs de la
plume n'ont plus n'i pudeur, ni esprit.

HIPPODROME THATRE DEROUBAIX
DIMANDES DE ROUBAIX
DIMANDES DE ROUBE DE PROPERTO DE LA COMPANIO DEL COMPANIO DE LA COMPANIO DEL COMPANIO DE LA COMPANIO DE LA COMPANIO DE LA COMPANIO DEL COMPANIO DEL COMPANIO DEL COMPANIO DEL COMPANIO DE LA COMPANIO DEL COMPANIO

SALLE DOMINIQUE Reubalx, rue de l'Alonette, 60.

de Sainte Oatherine, Grand bas de nuit, Cadeaux offerts
aux Dames. 14761

### LA SAINTE-CÉCILE

A WASQUEHAL. — La société phitharmonique de la Planche-Su-Ries fétera la Sainte-Cécile le dimanche 9 décembre. A' cette occasion elle se fera entendre à la messe de dix heures à l'église du Capreau. Voici les morceaux qui seront exécutés: 1. Salut Cordial, pas redendre de la messe de la serie entendre à la messe de la serie de la compania de la messe de la serie de la compania del compania de la compania del compania de la compania del de la compania del compa

actiamé président.

A TOURGOING. — L'Orphèon des Tràvalleurs, président d'honneur. M. Pr. Masurel, fera la fête Ste-Cérile dimanche prophain 25 novembre. Elle exécutera à 10 h. en l'église Saint-Francois, sous la direction de son chef. Bernard Mignotte. la Messe avez soil de J. M. d'archambean. Après la cérémonie religieuse, sérénades à 2 heures, hanquet et fete intime au local. «Café du Damier», rue Nationale. chez M. Louis Ghilbert.

NORD MORT A LA CHASTE A RAISMES. — M. Victor Boutmy, 65 ans, propriétaire à Raismes, est mort su-bitement dans la forét au cours d'une partie de chasse.

# CONTRELES RHUMATISMES

de toute nature Le seul traitement réellement efficace est TRAITEMENT VEGETAL DE SIMON

Pilules : 2 fr. - Baume : 2 fr. Dépôts Pharmacies Corbeaux, 20, rue de Lannoy Ronbaix Tourcoing: Decraeme, rue St-Jacques; Rasse à la Croix-Rouge Dujardin à Lannoy. Dusevel à Lys

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS ET SÉNATEURS Dans le scruita sur le renvol à la Commission du tra-vail, de la proposition de loi de M. Georges Berry, ten-renvail, de la proposition de loi de M. Georges Berry, ten-te de la company de la company de la company de la proposition de la contre la company de la company de la sont repartis les votes des députés de la région: Nord. — MM. Cochin, Dansette, Defontaine, Dehove, Delaune, Delecroix, Dron, Groussay, Guillain, Guislain, Le Roy, Pasquai, Flichon, et Vandame, ont voté pour le renvoi. renvoi. MM Delory, Durre, Fiévet, Ghesquière, Goniaux, Guesde, Lemire, Melin et Selle n'ont pas pris part au vote.

Dans le scrutin sur l'urgence en faveur de la proposi-tion de loi de M Georges Berry, urgence repoussée par 802 voix contre 2 Nord. — MM. Defontaine. Debove, Delecroix, Delory, Pron, Durre, Fiévet, Ghesquière, Goniaux, Guesde, Guis-lain, l'abbé Lemire, Le Roy, Melin, Pasquai et Selle ont rote contre Jurgence — MM. Cochin, Dansette, Delaune, Groussau, Guillain, Pilchon, et Vandame n'ont pas pris parr au voie

part au vote.

Au Sénat, dans le scrutin sur l'urgence pour la proposition tendant au transfert des cendros d'Emile Zola au Panthéon, urgence protoncée par 145 voix contre 90, voict comment se sont répartis les votes des sénateurs de région.

Au Ma Erez, Eliez, Erez, Girard, Girard, Haycz, Maxime Lecomte, Lozé, Potié et Trystram n'out pas pris part au vote.

Maxime Lecomie, Losé, Potté et Trystram n'out pas pris part au voie. Sur l'ordre du jour de confiance approuvant les de-clarations du gouvernement, dans l'interpetiation de M. Gaudin de Vilaine, sur la Séparation, approuvé par 211 voix contre 31. Nord. — MM. Bersez Eliez, Evrard, Girard, Hayez, Potté et Trystram ont voit pour. MM. Losé et Maxime Leconic n'ont pas pris part au voite ce deraire s'étant excusé de ne pouvoir assister à

## Grande Épicerie Félix Potin 13, Rue Carnet, Tourcoing

A l'occesion de la Sainte Catheriné, grande Vente-Réclame de patisseries. Prix exceptionnels pour le Dimanche 25 Novembre.

Plus de 5.000 pièces de patisseries seront mises en ring de d.o.o. pieces de pataseries seront mace en vente à des prix incroyables de bon marché. Le ser-vice sera assuré à partir de sept heures du matin. Les commandes prises à l'avance bénéficieront du rabais. Le plus grand choix de géteaux, tartes, patisseries diverses qu'on aura vu jusqu'à ce jour à Tourcoing.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE BALNEOLOGIE ET DE LA VIE BALNEAIRE A
SPA (Belgique). — Spa, résidence d'été de S. A.
R. Mme la Princesse Clémentine, est situé dans la
partie la plus pittoresque des Ardennes. Son livre
d'or atteste une renommée de plus de trois siècles
et demi. Spa possède les eaux minérales ferrugineuses les plus riches, et son établissement thermal est le plus luxueux et le plus confortable du
Nord de l'Europe. L'état de salubrité de Spa est
proverbial. La saison dure de Mai à Novembre.

Dans ces conditions, un échatant succès est
assuré à l'Exposition de Balnéolgie et de la VieBalnéaire, qui se tiendra à Spa, en Juillet-Août1907, sous le Haut patronage de S. A. R. Mme is

Princesse Clémentine et sous les auspices de Couvernement, de la Provinct et de la Ville.

Le programme de cette Exposition comprend la Balnéologie, l'Hygiène, la Médecine et la Pharmacie, l'Architecture, le Mobilier et Accessoires, les Arts décoratis et graphiques, l'Electricité, la Toilette, l'Alimentation, la Locomotion, le Sport et délassement, l'Association et la Publicité.

Le Secrétariat général de l'Exposition est établit Avenue de Marteau, 43, à Spa.

# BELGIQUE

### L'ÉPARGNE BELGE

LES SINISTRES DE LA MER

LES SINISTRES DE LA MER
Bruxelles, 22 novembre. — Le steamer beige Hesbaye, arrivé à Anvers, rapporte que pendant son voyaça
il rencoméra deuns l'Abbandique l'épave d'une barque anglaisee dort le mât de massine était coupé au rae du
pont, et les cabines enlevées.

Dans le gabliant d'avents bribaient deux lampes.

La barque était absandonnés.
On est sean nouvelles de l'équipage qu'on croit sauvé
dans les canots du bord.

D'autre part, les éteamer l'adient, d'Anvers, qui lui
signala avoir vu un steamer en fiseumes dens l'Atlantique par 43 deverté 46 men. de latitude nord et 13 degrée 51 min. de longitude ouest.

# L'ÉLECTION DE COURTRAI

De Bunne validé La commission de vérileution de l'élection de Courtrai a terminé ses travaux jeudi après-midi. à 5 herres. Elle a validé l'élection de M. De Bunne, socialiste, cinquième élu de l'arrundissement.

Le vote a été émie à l'unanimité des membres, sauf l'abstention de M. Hoyois.

La commission était composée de quatre députés de la droite, et de trois membres de l'oppesition.

# ON CHERCHE dans un rayon de 5 a 20 kilomètres de Roubaix-Tourcoing une MAISON DE CAMPACNE confortable avec beau jardin. Il faut cinq ou six chambres à coucher, Ecrire au bureau du « Journal de Roubaix » aux initiales A. A. 58. 14243

LE KRACH DE LA VERRERIE DE LA ROUE LE KRACH DE LA VERRERIE DE LA ROUE

La Banque Eloin et Charlier, de Namur, dont
nous avons annoncé la déconfiture, aurait subi
une pette de 1,300.000 francs; la Banque Centrale
de Charleroi éprouverait une perte à peu près
égale, mais la garantie personnelle des adminidtrateurs et l'hypothèque que cette banque possède
sur l'usine, sont de nature à bannir toute inquiétude; M. Rocher-Van der Elst, dont on signale la
complète disparition, perdait 400.000 francs; on
cite encore une firme de Courcelles, négociant les
places et les verres, qui écope pour 150.000 francs;

complete dispartion, pertant 400.000 francs; on cite encore une firme de Courcelles, négociant les glaces et les verres, qui écope pour 130.000 francs; une firme de Charleroi, dont les pertes sont estimées à 50.000 francs; un importante maison d'exportation de Bruxelles, atteinte pour 300.000 fr.; enfin, un grand nombre de fournisseurs de charbon, de planchettes et de matières premières, dont les découvert sont très diversement évalués.

La disparition de la Verrerie de la Roue amènera un désencombrement du stock existant, à l'heure actuelle, dans l'industrie du verre. Deux bassins, dont la production peut être évaluée à 2 millions de pieds, cesseront de charger ce stock; deux autres bassins vicinnent d'être également arrêtés, dans des circonstances moins navrantes, heureusement. Au total, sur 26 bassins existant en Belgique, 4 disparaissent donc, soit un septième : on peut donc esconpter un relèvement du prix du verre.

La situation personnelle des administrateurs de la Roue n'est vraiment pas enviable : chacun d'eux a répondu pour 100.000 francs personnellement; il faut ajouter à cette perte tout au moins celle de leur cautionnement en titres déposés.

Les ouvriers sont créanciers privilégiés pour une somme de 130.000 francs. Mais comme le privilège n'existe que pour un mois et que certains ouvriers ne sont plus payés depuis un mois et demi, ceux-ci perdront donc quinse jours de salaire.

LA GREVE DARNS LES FILATURES. — L'agitation persiste dans les filatures et des grèves ou grève-lettes éclatent ou sont annoncées tantôt en vue d'obtenir des augmentations de salaires, tantôt parre que les augmentations ne sont pas considérées comme suffissantes et unifisamment générales. A la Petite-Lyra, des ouvriers cas quitté la besogue parce qu'ils n'ont obtenu qu'un centaine d'augmentation à l'heure, tandis que d'autres en avaient obtenu deux. A la Gastioise, aussi un certain nombre d'ouvriers ont, quitté le travail hier. A la fabrique Basertscen et Buyses, alla suite de pourparlers auguels ont pris part les d'étégoés des deux syndiasts et deux délégués des non syndiqués, l'accord set établi et les ouvriers reçoivent les autafanctions qu'ils réchamaient. Les socialistes s'efforcent d'étandre lagitation à la Linivier du Canal et à la fabrique De Smet, ancienne firme De Smet at Dhani.

LES TISSEBANDS de la febrique Willems, Vyt et

LOS TISSERANDS de la fabrique Willerna, Uyt et co, à Lokeren, sont en grève. Du moins ceux qui timen, les pièces de grande largeur : ceux des pièces de demi-largeur et des pièces de petit largeur restent encoire au travail. Les grévisées réclament une augmentation de 25 ceutimes aux ceut mètres.

